

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste. Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : **ÉMILE LACROIX**

Insertions : Première page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr.; Chronique locale, 1 fr. 50; Faits divers, 1 fr.; Réclames en 3^e page, 0 fr. 80; en 4^e page, 0 fr. 40. — Abonnements et Annonces payables d'avance.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Municipalité) — TUNIS
TÉLÉPHONE 7.94
TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

Secrétaire de la Rédaction : **J. VÉHEL**

LE PROTECTORAT SE MOURRA DU RAPT DES « PHOSPHATES TUNISIENS » DE KALAA-DJERDA

Encore la C^{ie} Algérienne

Ni contre-coup Ni choc-en-retour

Tout ne va pas pour le mieux dans la vie politique française. Ce meurtre sensationnel, ces révélations scandaleuses, ces ministres qui dégringolent, cette crise sans détente, cette enquête qui prouve tout sans rien démontrer, cette veille d'élections législatives où l'on ne sait à quelle bannière se rallier, cette tourbe et cette boue, ces infâmes éclaboussures, ce triomphe du désintéressement républicain sous les espèces du socialisme pur tendant à sortir la République indemne de ce sang et de ces coups de Bourse, tout ce boucan et tout ces murmures ont-ils un ricochet en Tunisie ?

Ayant de répondre, une brève incursion dans le passé. Les phases et péripéties du Panama sont présentes à l'esprit de quelques-uns des ayant-dernières générations. Les incidents et... accidents de l'affaire Dreyfus ne sont pas oubliés par beaucoup...

Il nous souvient que ces deux affaires ont fort peu influé sur les destinées politiques et économiques de la Tunisie. On en parlait le moins possible, contemporanément. On n'en parlait plus du tout, le lendemain de leur conclusion. On lisait les journaux, on palabrait un tantinet au Forum et dans les cafés, et l'on s'en tenait là. Pas de réunions houleuses, pas de rassemblements, pas de boxing, pas de pugilats. La Tunisie se comportait sagement, en petite fille bien éduquée, qui se tient bien coite dans son coin, lorsque papa casse la vaisselle, maman a ses nerfs, ou grand frère fait la noce.

spectre de la Haute-Cour hante les esprits, notre Régence observe une quiétude sereine qui la ferait croire aux antipodes de la Métropole. Franchement, c'est à désespérer d'être du midi et demi.

Philis, on espère encore, Alors que l'on désespère...

Le distique est bien de circonstance. Quel volcan devra donc éclater en France pour que la Tunisie s'en émeuve ?

Calmette point Caillaux; haute dame tue Théophraste Renaudot; Grand Argentier démissionne; haut Justicier se démet; procureur général s'humilie; premier président le dément; Jaurès s'attelle au seau du puits Vérité; étudiants s'agitent; Paris bouillonne; l'Allemand ricane; l'Italien sourit; l'Anglais plaint; le linge sale déborde la buanderie de famille...

Et la Tunisie ne bouge !

Que faudra-t-il donc pour la sortir de cette hiératique inertie : que Gaillard passe dans la Côte-d'Or, Thiaucourt dans les Vosges, ou Colrat à Figeac ? Non ! Que M. de Carnières se fasse unifié ? Non ! Que Mgr Combes devienne Grand-Rabbin ? Non ! Que les « mangeurs d'enfants » se mettent à bouffer les adultes ? Non !

Quoi alors ? Peu de chose, un souflet, un rien. Mais encore ? Un peu plus de ressources et moins de dépenses ?

Non, la Tunisie ne subira ni contre-coup ni choc-en-retour de ce qui se passe en France, car rien ne peut mordre sur un tempérament blasé que ses propres bonheurs ne réjouissent pas plus que ses malheurs ne l'abattent.

Fier tempérament que le nôtre, fière fille que notre Tunisie qui ne bougera et ne montrera les dents que le jour où de mal embouchés quelconques tenteraient de s'écrier : « A bas la République ! ».

JEAN-SANS-PEUR.

BILLET DE LA SEMAINE

M^e Charles GARRIGUES
l'éminent avocat des victimes de la spoliation des « Phosphates Tunisiens » de Kalaa-Djerda, nous annonce son arrivée prochaine à Tunis.

Notre ami M^e Charles Garrigues, l'éminent et distingué avocat des Ouled-Cheik de Kalaa-Djerda, victimes du plus odieux rapt de leurs gisements de phosphates, avec la complicité du triste administrateur qui présidait aux destinées du Protectorat, nous annonce sa prochaine arrivée à Tunis.

C'est avec plaisir que ses nombreux amis et confrères de Tunis reverront le brillant avocat si sympathique à tous.

Puisque l'arrivée de M^e Garrigues nous en fournit l'occasion,

disons que c'est encore le triste Pichon qui, alors qu'il était au Ministère des Affaires Etrangères où l'avait appelé la confiance si mal placée de Clémenceau, osa signer, au nom de la France, une reconnaissance d'indemnité de deux millions au groupe allemand de la N'goko-Sangha sous le fallacieux prétexte de troubles de jeunesse, mais en réalité bien plutôt pour payer les services exceptionnels et nauséabonds de l'intermédiaire, un certain publiciste parisien très discuté.

Et cette criminelle signature fut donnée sans que le Conseil des Ministres ait été consulté et sans l'assentiment des Chambres — qui repoussèrent avec indignation la demande de crédit — ce qui aurait dû valoir la Haute Cour à son auteur et un petit voyage à l'île du Diable.

Malheureusement, l'inexécution des engagements pris par le fuyard de Pékin nous valut l'envoi de la Panther devant Agadir et la mutilation — en pleine paix — du Congo.

Quand on a un passé aussi « rehusant », quand votre existence n'est qu'une longue série de traîtrises, on n'essaie plus de sortir de sa cave ni de vouloir jouer un rôle politique, encore moins de parader dans des milieux où votre présence est un défi à la conscience française, à l'honnêteté publique et au courage dont tout Français s'honore.

LE SEMAINIER.

P.S. — Nous raconterons, dans un prochain numéro, une histoire pichonnaesque à laquelle notre rédacteur en chef fut mêlé ces jours derniers à Paris, et les trafics auxquels se livre notre Pichon « universellement hafoué ».

NOS ÉCHOS

AU CAIDAT DE SFAX

Nous croyons savoir que le caïdat de Sfax, demeuré vacant depuis la mort du regretté Si Sadok Djellouli, va bientôt être pourvu d'un titulaire.

Le Gouvernement avait songé à titulariser Si Larbi Djellouli qu'il avait appelé à gérer intérimairement ce grand caïdat où les Djellouli se sont succédés depuis plusieurs lustres, mais Si Larbi ayant eu vent que sa nomination provoquerait des mécontentements parmi ses collègues plus anciens en grade, a prié le Secrétaire général de le relever de son intérimat et de le titulariser dans un autre caïdat. C'est, croyons-nous, ce qui va avoir lieu.

Puisque nous sommes sur le chapitre des caïdats, nous nous demandons pourquoi on maintient en fonctions l'abominable canaille de Gabès dont les méfaits ne se comptent plus ?

Est-ce parce que c'est un protégé du malfaisant Roy ?

LA MORT DU GÉNÉRAL FOURHÉ

C'est avec peine que nous avons appris l'accident mortel dont a été victime, vendredi, M. le Général Fourié, commandant la 2^e brigade d'infanterie à Sousse.

Ce distingué officier supérieur était très

aimé de ses soldats et de la population civile.

Il y a un moi, il avait marié sa fille avec M. le lieutenant Cordier, et ce fut, à l'occasion, une belle fête mondaine dans la capitale du Sahel; la Tunisie Illustrée du 20 février dernier a publié plusieurs gravures représentant cette cérémonie ainsi qu'un beau portrait du général donnant le bras à la jeune mariée.

La nouvelle de cet accident n'a pas été sans jeter une certaine tristesse au grand dîner militaire offert samedi par le Résident général et Mme Alapetite.

Nous adressons à la famille de M. Fourié l'expression de nos vives condoléances.

IL EST AVEC LE CIEL...

... des accommodements, dit-on couramment.

On sait qu'un de nos compatriotes, des plus honorables, s'est suicidé, la semaine dernière, pour se soustraire à des douleurs terribles causées par une grave maladie.

Eh bien, cet homme qui avait volontairement mis fin à ses jours, a eu des obsèques religieuses, et le plus curieux, c'est qu'elles eurent le don de provoquer la colère d'un follicule cléricale qui s'est plaint amèrement du système de deux poids et deux mesures dont use, sans motif apparent, l'Eglise romaine, tantôt accordant et tantôt refusant son concours aux obsèques des infortunés qui éhèrent dans la mort un terme à leurs souffrances.

Notre pieux confrère a raison : pourquoi, alors que le culte apostolique est formel à cet égard, les frocés sont-ils les premiers à donner ainsi un croc-en-jambe aux prescriptions religieuses ?

Quelques-uns de nos confrères libres-penseurs ont pris la peine de répondre aux protestations de la feuille réactionnaire et de lui expliquer que... la clef d'or ouvre bien des portes...

Nous trouvons, quant à nous, qu'il était absolument inutile de répondre aux criailleries de ce catholique, mieux placé que nous, assurément, pour ne rien ignorer des mobiles qui guident habituellement les gens d'église.

A LA "TUNISIE FRANÇAISE"

Le bruit court que notre confrère M. Tridon, propriétaire de la Tunisie Française, aurait vendu son journal et l'imprimerie à M. Ravelet, directeur propriétaire de l'Information Coloniale.

Notre confrère, après quelques mois de repos en France, irait, dit-on, s'installer dans une vaste propriété qu'il posséderait dans les environs du Kef. Heureux veinard !

Nous donnons naturellement cette information sous les plus expresses réserves d'usage.

DÉBITS DE BOISSONS

De temps à autre, l'ancienne Direction de la Sûreté procédait à ce qu'elle appelait la « revision des permis » pour les débitants de boissons, plus spécialement pour ceux qui vendent de la boukha. Les autorisations étaient momentanément retirées, le « bistro » fermait boutique et commençait une série d'interminables démarches pour ré-obtenir le droit d'écouler en détail sa liqueur alcoolique.

Plusieurs de nos lecteurs nous faisaient remarquer souvent qu' alors que de pauvres diables de pères de famille ne réussissent qu'après mille difficultés à obtenir un permis et quelquefois même se voyaient interdire le droit de reprendre leur commerce, des distillateurs, des fabricants de boukha, suffisamment riches, obtenaient sans grande fatigue la permission d'ouvrir des buvettes où ils installent une de leurs créatures, un « gérant », à qui ils paient le loyer et tous les frais et qui, en retour, ne doit vendre que leur produit.

Ce système favorisait donc de gros exploiters au détriment de pauvres gens.

Nous sommes pour la suppression totale de ces assommoirs ou tout au moins pour leur réduction à un chiffre très limité. Et nous croyons fermement que le droit de tenir un cabaret devrait être purement et simplement retiré aux propriétaires de

distilleries, possesseurs souvent d'une certaine fortune, pour être réservé uniquement aux malheureux dont il constitue réellement le seul gagne-pain.

Nul doute qu'il suffit de signaler cette anomalie au nouveau Directeur de la Sûreté, dont tout le monde se plaît à vanter les réformes déjà accomplies, pour voir résoudre cette question dans un sens plus humanitaire et équitable.

LE RESTAURANT DU JAPON

Nos amis Fiorini et Falorni, les réputés propriétaires du « Restaurant du Japon », dont la cuisine fait les délices des gourmets, ont changé de local et se sont installés 7, rue Amlicar, dans l'immense étage de l'immeuble où se trouvait autrefois la Brasserie du Phénix, c'est-à-dire presque sur l'avenue de France.

C'est là que les amateurs de bonne et saine cuisine italienne se rendent quand ils veulent se régaler d'un de ces plats de pâtes : timballe milanaise, spaghetti, macaroni, sifflés, avec accompagnement d'autres mets si succulents et si savamment préparés que tous ceux qui fréquentent le « Japon » s'en poutlèchent les babines.

AU SALON TUNISIEN

Parmi les envois qui seront les plus remarquables au Salon Tunisien, nous citerons à coup sûr ceux de Mme Louise Régend-Noisard, dont le mari est le commandant Noisard, du 4^e Tirailleurs, en garnison à Fez. Au nombre des toiles exposées par cette artiste, on admirera un portrait très ressemblant d'un délégué à la Conférence.

HISTOIRE D'UN NON-LIEU

Puisque l'actualité tripolitaine n'est pas encore passée de mode, racontons l'aventure survenue à M^e G..., le plus grandiloquent de nos avocats, avec M. Guyot, directeur des Services judiciaires indigènes.

Quatre chenapans musulmans, auteurs d'un vol qualifié, pris la main dans le sac, sont conduits en prison. Ils constituent M^e G... comme avocat et se prévalent de papiers authentiques leur conférant la qualité de Tripolitains protégés italiens pour échapper à la juridiction criminelle de l'Ouzara, à laquelle ils ont été déferés.

Mais M. Guyot, malgré les représentations de M^e G..., ne l'entend pas de cette oreille. Il fait valoir des arguments patriotiques, se répand en objurgations indignées, et se heurte à l'entêtement de M^e G... qui persiste à réclamer l'incompétence et le renvoi devant des magistrats français.

Quelle ne fut pas sa stupéfaction, le lendemain de ce colloque orageux, de voir ses quatre bandits de clients lui rendre visite, en liberté : ils avaient bénéficié d'un non-lieu, malgré les charges accablantes ! M. Guyot avait préféré rendre à ces Tripolitains la clef des champs que d'en dessaisir son très cher Ouzara et de créer un précédent fâcheux. C'est un peu notre avis.

INDÉSIRABLES

Il paraît que nous n'avons pas assez de la longue série d'escrocs locaux, en tête desquels brillent les Dunoyer, Demarcq et autres Bourget. Voici que, peu à peu, les escrocs étrangers, désireux d'intercaler un nombre appréciable de kilomètres entre leur précieuse personne et le lieu de leur forfait, viennent se réfugier à Tunis, où une police avisée ne tarde pas à les découvrir et à leur mettre la main au collet, malgré la précaution que ces honnêtes gens prennent de s'affubler d'un état-civil nouveau.

Nous avons eu, l'an passé, ce directeur d'usine, en France, qui partit soudainement, abandonnant femme et fillette, et, sans doute par crainte de la solitude, crut bon de ne point voyager sans la caisse (oh ! rassurez-vous, il n'eut à payer, de ce chef, nul excédent de bagages !). Le commissaire Clapier le découvrit dans une villa de la banlieue tunisienne, discrète et confortable où il flâit le parfait amour avec une de ses anciennes ouvrières, jolie à croquer, qui avait accepté de lui tenir compagnie dans sa fugue.

Absinthe Supérieure PREMIER FILS

Agent général pour la Tunisie : Aug. DUCROS - Tunis

Nous eûmes ensuite cet individu qui avait réussi à devenir économiste de l'École d'Agriculture, et que l'inspecteur Collet cueillit à la porte de cet établissement où l'escroc prenait tranquillement le frais.

Puis ce fut le tour, il y a quelques mois, du caissier du *New-York Herald* de Paris qui emporta plus de cent mille francs et vint les dépenser royalement avec quelques « pitites femmes » du Palmarium, et se laissa également prendre.

Enfin, cette semaine on a annoncé l'arrestation de cet Allemand qui, chauffeur d'automobile d'une grande dame à Angers, est venu hiverner à Tunis après avoir rafé tous les bijoux de sa patronne.

Autrefois, les escrocs prenaient la route de l'Égypte où, à l'abri des capitulations, ils mangeaient tranquillement le produit de leurs vols; aujourd'hui, on ne sait trop pourquoi, ils préfèrent le ciel tunisien, qui ne leur est cependant pas d'une clémence excessive puisque, un à un, ils tombent dans les filets de la justice.

Doux Maroc ! Douce Tunisie !

Depuis que Forain a immortalisé l'expression : « Doux pays ! », c'est devenu un lieu commun en journalisme de la décocher toutes les fois que se commet un mignon abus ou un gentil excès. Dans les débuts du Protectorat, coïncidant avec les débuts de notre journal, ce titre était revenu bien des fois dans nos colonnes, car bien des fois des vexations se produisaient et se reproduisaient. Les procédés renouvelés du bas-Empire foisonnaient, les atteintes à la liberté individuelle, les entraves à celles du commerce, les coups redoublés contre la propriété privée, étaient monnaie courante et avaient atteint le summum sous le proconsulat de Millet, pour toucher au raffinement (dégagement qui nous trompa nous-même), lorsqu'enfin Pichon vint, et le premier en Tunisie, sut revêtir de correction ses maladresses et entourer ses bévues d'une telle courtoisie, que les plus malins se fourvoient et prêchaient avec nous l'indulgence lorsque l'incohérence montrait le bout de l'oreille.

Le Maroc n'échappe pas à ces errements de début, excusables si certaines d'entre elles n'étaient voulues et si on n'aurait dû les éviter en prenant précisément pour exemple les premiers lustres de Tunisie.

Au Maroc, les excès s'aggravent d'une absence complète de diplomatie et de doigté. C'est toujours la main de fer, mais de gant de velours, point. On voit bien que M. Lyauté est général et que ce conducteur d'hommes a fait son stage anté-résidentiel comme conducteurs de bleus qui doivent obéir et ne rien dire.

Heureusement, au Maroc, tous les excès ne passent pas sous silence. Nous en avons dévoilé quelques-uns au fur et à mesure qu'ils se produisaient. Est-elle assez typique, cette histoire que racontait notre dernier numéro, du marchand de journaux qu'on va expulser de Casablanca, et qu'on interne en attendant en prison, de ce que, en passe de voir démolir son kiosque, il osât recourir à un homme de paille indien, ce qui suspendit la menace, par crainte de complications avec notre bonne amie l'Angleterre!

Ce fait condense merveilleusement le tempérament de certains administrateurs coloniaux, pour qui le spectre d'un embarras diplomatique est le commencement de la sagesse et qui rentrent leur insolente jactance dès qu'on agit à leurs yeux apeurés un drapeau étranger quelconque!

Parions que si, au moment où d'Anthouard donnait Kalaâ-Djerda à ses pirates d'amis, un Allemand eût agité un semblant de droit, ou avait accroché sa loque tricolore à une quelconque cabute de ce bled, la sentence arbitraire n'aurait existé qu'à l'état de projet. Mais les dévolutaires n'avaient trouvé qu'un Français pour demander justice. Un Français, peu! quantité négligeable!

Parlez-nous d'un Italien quelconque, d'un filandreur Donegani, frais émoulu de Livourne. Celui-là ne peut guère attendre. Il est pressé d'empêcher Kalaâ pour aller opérer ailleurs, à Nebeur ou au Maroc. A lui le bien d'autrui; à lui le fait acquis; à lui les prébendes. A lui les banquets pichonnesques au bout desquels la Légion d'honneur!

Doux Maroc ! Douce Tunisie ! Doux pays que ceux où les consuls sont rois, d'où l'on expulse les Français,

où l'on batifole avec les indigènes pendant qu'on les gruge, où il suffit d'être un étranger quelconque pour obtenir tout là où d'autres n'auraient rien, que l'on s'appelle Mannesmann ou Donegani!

Dix Milliards de rapines

Se représente-t-on ce monceau d'or? Telle est la somme formidable perdue, engloutie, galvaudée par les grands établissements financiers de France, de Navarre et d'Algérie, pendant ces vingt dernières années!

Cela représente cinq cents millions par an!!

Cinq cents millions qui sont volés aux petites bourses, aux petits « bas de laine », à l'innombrable phalange de poires qui forment la principale clientèle des grands sucroirs de l'épargne publique.

Que de belles choses, quelles transformations du pays on aurait pu entreprendre de ce côté-ci de la Méditerranée avec ce trésor perdu, pas pour tout le monde et surtout pas pour les grands établissements de malfaiteurs dont les chefs sont couverts de croix et de crachats, au lieu de la potence qu'ils méritent si bien!

Qu'est-ce qu'un Rochette, à côté des grands détresseurs de la richesse nationale?

Une quantité négligeable qui avait foi cependant dans les entreprises qu'il lançait, puisqu'il continuait à s'en occuper et à les soutenir tandis que les autres se contentent du bénéfice à réaliser immédiatement.

Après eux, le déluge!

Et c'est ainsi que dix milliards ont été engloutis, tandis qu'en Allemagne, pendant ce même laps de temps, le gain a été de dix-sept milliards!

D'un côté, la perte sèche, de l'autre le bénéfice réel.

Cela démontre qu'en Allemagne, les établissements financiers étudient mieux les affaires et n'envisagent pas que le bénéfice à réaliser de suite.

Ils ont souci de leur dignité et de leur honneur financier.

En ce moment même, la Compagnie Algérienne prête encore ses guichets à deux émissions exotiques : une chinoise et une grecque, dont la première surtout n'est qu'un vaste traquenard, une façon détournée du gouvernement battu en brèche par le flot populaire, de se procurer les fonds qui lui manquent pour combattre l'émeute grandissante et terrasser l'adversaire exaspéré des procédés indignes d'un gouvernement qui se respecte.

Aussi, nous ne saurions trop recommander de serrer fortement les cordons de la bourse et de ne pas distraire un centime pour des émissions de cette nature qui sont un défi à la conscience française.

Est-ce qu'à la Compagnie Algérienne on a oublié le fameux discours du roi Constantin? Nous, nous n'en avons pas perdu le souvenir.

Il est du devoir du Gouvernement et des Chambres de prendre des dispositions et des mesures sévères pour enrayer les agissements de pirates des grands établissements financiers, afin d'éviter le retour des catastrophes qui se sont produites jusqu'à ce jour et dont le total s'élève, répétons-le, à dix milliards, rien que pour ces vingt dernières années.

Ils rendraient infiniment plus service que de consacrer des mois de discussion à des balançoires du genre de la R. P., par exemple, qui n'intéressent personne, hormis ceux qui pensent en bénéficier, les éléments de droite, qui voient en elle le moyen de mieux étrangler la Gueuse.

Lire LA PETITE TUNISIE SOCIALISTE c'est s'instruire.

Quêtes, Souscriptions et Mendicité

Nous avons publié, il y a une année, un article relatif à la recrudescence formidable de la mendicité sous toutes ses formes dans notre bonne ville de Tunis.

Nos arguments étaient apparemment assez judicieux, puisque de toutes parts nous reçûmes des approbations.

Le mouvement parut se calmer un peu pendant la saison estivale, sans doute parce qu'à cette époque l'exode annuel emportait vers d'autres rives la plupart de nos concitoyens fortunés. Mais, cet hiver, nous avons vu avec une stupeur mêlée d'ennui que la maladie de tendre la main et de solliciter, pour quelque motif que ce soit, a repris de plus belle et que c'est devenu une véritable épidémie.

Autrefois, c'étaient des personnes qualifiées riches ou aisées qui étaient harcelées sans limite; aujourd'hui, il y a progrès : qui que vous soyez, on vous presse à tout bout de champ. MM. les quémandeurs sont probablement partisans de l'égalité et n'entendent point faire de jaloux.

Ou plutôt, l'appât leur étant venu en mangeant, ils ne veulent plus faire fi de l'offrande du pauvre, et ils doivent se dire, comme le pêcheur de la fable : « Tout fait nombre ».

Quel est le groupement quelconque, même le plus insignifiant, qui ne se croirait obligé aujourd'hui d'avoir sa fête annuelle et, à cette occasion, de lancer une kyrielle d'invitations? Dédaignez-vous cette invite? Vous voyez apparaître quelques jours après un quidam qui dit être encaisseur et chargé de recueillir votre obole pour la fête à laquelle vous n'avez pas assisté. Trouvez-vous singulière cette manière de vous soutirer de force votre argent? le quidam insiste et finit par vaincre votre hésitation, à moins que vous n'avez le courage de lui fermer l'huis au nez ou de lui casser le bas du dos d'un pied énergique.

Vous n'en êtes pas quitte pour cela : il ne se passera pas de semaine, que-dis-je? de jour où vous ne recevrez pareilles invitations et sollicitations.

Les diverses sociétés de notre ville rivalisent d'ingéniosité actuellement pour raffier l'argent de leurs malheureux concitoyens. Ce ne sont que fêtes de charité, soirées de gala, bals au profit de caisses de secours, souscriptions urgentes, quêtes à domicile, quêtes dans la rue, ventes de petites fleurs, tombolas, etc., etc.

Les membres du Comité de certaines associations n'ont pas craint, ces jours derniers, de « descendre dans la rue » et d'opérer en personne. Ils arrêtaient les passants et les obligent à verser quelque menue monnaie pour leur œuvre, pénétrant également dans les magasins et ateliers où ils tendaient la main à tous.

Quelques-uns même ont eu la grande amabilité de prévenir par la voie des journaux, la population tunisoise qu'à partir de tel jour ils organisaient une quête sur la voie publique. C'est charmant!

Et les tombolas! Nos commerçants sont en train de s'arracher les cheveux et de pester contre toutes les œuvres humanitaires de la création. Nous avons assisté, dimanche matin, à la petite scène suivante :

Une délégation de trois personnes entre chez un négociant, qui s'empresse, affable, flairant des clients :

— Bonjour, Monsieur. Nous venons vous demander un lot.

— Un lot de quoi?...

— Mais... un lot pour notre tombola de l'Œuvre des Petits Fainéants de Bab-Carthagène, que nous organisons pour la semaine prochaine.

— Encore!... Mais, mes chers messieurs, nous ne faisons que donner des objets pour vos tombolas! Il me semble même que je vous reconnais, vous, Monsieur, qui étiez venu il y a quinze jours et avant-hier, dans le même but.

— Pardon, distinguons, répond l'interpellé. Il y a quinze jours, c'était pour la « Société de secours mutuels entre les Flemmards de Tunis, fondée en 1881 », et avant-hier c'était pour l'Amicale de « Ceux qui ont un poil dans la main ».

— Et aujourd'hui?

— Aujourd'hui, c'est, comme nous avons eu l'honneur de vous le dire, pour l'Œuvre des Petits Fainéants. Le marchand, affolé, a donné encore un objet quelconque...

Ajoutez à cela le nombre incalculable de mendigots de toute espèce dont la plupart préfère tendre la main que de s'adonner à un travail honnête; celui des parasites qui aiment vivre aux crochets de ceux qui gagnent leur vie par un travail opiniâtre et louable, et vous aurez une idée de la vie tunisoise actuelle.

Ne mentionnons que pour mémoire le « truc » ingénieux et coupable de certains escrocs qui organisent parfois des quêtes et souscriptions en faveur d'œuvres imaginaires, se faisant ainsi des rentes appréciables, et que l'on craint souvent de dénoncer de peur d'indisposer davantage les personnes charitables contre des demandes plus sérieuses.

Évitez ces valeurs!

Depuis notre dernier numéro, paraît, en tête de notre troisième page, une bande qui a tout l'air d'une bande-réclame, et qui en est une, en effet, mais une annonce à rebours. Une réclame à l'envers.

Nous y mettons en garde nos lecteurs contre un tas d'affaires plus ou moins claires, pour divers motifs susceptibles d'inspirer une salutaire défiance : soit qu'elles soient **FRANCHEMENT MAUVAISES**, en raison du caractère aléatoire de leur objet; ou **ULTRA-MAJORÉES** par des coups de bourse savantissimes; ou **EN PÉRIL** par suite d'une direction malavisée; ou couramment droit à la fosse commune des valeurs à la côte; ou aussi peu légalement lancées que possible.

En tête de cette ribambelle de titres des Pieds Humides, figure, à tous saigneurs toute horreur, la Société des Phosphates Tunisiens de Kalaâ-Djerda.

Braves gens, méfiez-vous!

Pichon et le « Petit Journal »

M. Pichon a été nommé directeur politique du *Petit Journal* par le Conseil d'administration de ce grand organe de publicité parisien. Ça n'a l'air de rien cette nouvelle, et cependant, rien que l'apparition du nom de l'illustre caviste de Pékin prenant possession d'une semblable situation, évoque à nos yeux toute l'organisation de l'odieuse système que nous subissons en Tunisie et sous lequel gémit la France : c'est-à-dire le spectacle de la grande presse parisienne syndiquée et inféodée au Ministère des Affaires étrangères, du monde politique et financier, donnant avec un bel ensemble le même son de cloche, celui de la duperie, de la perpétration des entreprises, de despotisme et de prévarication. Ouvrez le *Petit Journal*, l'*Echo de Paris*, le *Journal* ou le *Matin*, ou l'une quelconque de ces grandes gazettes parisiennes, *Temps* ou *Figaro*, vous retrouverez les mêmes appréciations politiques, les mêmes renseignements, le même point de vue à faire gober à la crédulité du peuple.

Bien mieux, vous verrez dans les uns et les autres les mêmes faits divers, sous rédaction identique, rapporter, en les grossissant, les scandales particuliers, dans le dessein d'attiser les mauvais instincts par le détail des horreurs des crimes, en y ajoutant encore, dans le but de détourner l'attention de l'opinion, des sales affaires, des malpropres intrigues, des pourvoyeurs de l'assiette au beurre. Une agence leur distribue journellement, cette commune pitance, cette fourniture de copie frelatée, cette production avariée.

C'est, d'ailleurs, la même agence qui inonde nos journaux quotidiens de l'Afrique du Nord, comme le monde entier, de ses dépêches contradictoires, à effet calculé, à diffusion d'idées perverses trompeuses, toujours empreintes d'une sentimentalité roublarde, propre à faire impression sur la sensibilité cocardière et simpliste des gogos, à qui elle montre les faits et les choses, les effets et les causes sous un aspect dénaturé, sous une fausse bonhomie de mise en scène charlatanesque, pour endormir les réflexions, le besoin de savoir, de scruter le fond des apparences, toujours en éveil chez l'homme. C'est le masque sous lequel s'abrite le jeu des opérations délictueuses des tripoteurs de la finance, drainant l'or de nos trop confiants campagnards, ou qu'il font servir à armer contre nous les autres nations.

Mais, s'il est nécessaire de cacher une manœuvre coupable, une opération de bourse, le silence le plus complet est fait dans toute cette presse avec un touchant ensemble. M. Rouanet le constatait dernièrement à la tribune de la Chambre, à propos du dernier emprunt russe, le franc de commission touché par les intermédiaires fut soigneusement caché, aucun journal ne divulga ce petit bénéfice s'élevant à 12 millions. Cependant, ce pré-

vement fut publié obligatoirement à la cote de la bourse, mais en dehors du monde spécial qui fréquente les coulisses et qui pouvait s'en rendre compte de visu, personne en France n'en eût connaissance : les journaux cachèrent la chose soigneusement au public. Est-il donc étonnant, dès lors, de voir Stéphane Pichon devenir directeur politique du « Petit Journal »?

Notez que jamais Pichon n'a été journaliste. *Intransigeant* lui envoie ce camouflet, quelque peu rosse : « L'ancien ministre des Affaires étrangères, s'il a fait jadis quelques articles à la *Justice* à côté de M. Dejeuneau, n'était pas pour cela particulièrement préparé à la direction effective d'un grand organe comme le « Petit Journal », et il lui faudra plusieurs années pour acquérir, dans les questions techniques si complexes de notre profession, une compétence quelconque. »

Quant à M. Jacques Bahar, dans le *Marché*, il nous dit bien carrément qu'il a voulu se garantir des gendarmes, « suivant la doctrine victorieuse qu'il n'est tel qu'un grand journal pour masquer les grands prédateurs aux sanctions des lois. M. Pichon a vite profité de la mort de M. Prével, président du Conseil d'administration du « Petit Journal » pour chasser ses souliers. »

Le voilà plus ou moins à l'abri. Du reste, quoi de surprenant à cela. Le « Petit Journal » n'est-il pas une affaire montée par actions et cotée en Bourse; or, tous les ministres plénipotentiaires, comme le baron d'Anthouard, ou ambassadeurs *in partibus*, comme Millet, ou gouverneurs en retraite, sont pourvus de ces prébendes par ces grands faiseurs qu'ils ont comblés de concessions en Tunisie ou ailleurs, au détriment des malheureux colons de ces contrées.

(Le Cri de Biserte.)

Vient de paraître :
**Libérez les Indigènes
ou Renoncez aux Colonies**

PAR
CHARLES DUMAS
député

Eugène Figuière, éditeur, 3, rue Cornuaille, Paris. — Prix : 3 fr. 50.

En vente chez les principaux Libraires de Tunis et aux bureaux du journal

Les Minotaures de l'Épargne

LA VÉRITÉ
SUR LE
CRÉDIT LYONNAIS

(suite du discours Rouanet)

J'espère que M. le Ministre des Finances considère comme délictueux le fait par un syndicat d'émission de garder par devers lui des titres, de manipuler ensuite la Bourse pour vendre ces titres à un prix supérieur au prix de l'émission. D'ailleurs, ne serait-elle pas délictueuse, elle devrait le devenir...

M. MARCEL SEMBAT. — Très bien!

M. ROUANET. — ...et nous devrions, Monsieur le Président du Conseil, prendre des mesures immédiates si la loi n'avait pas prévu la répression de fraudes pareilles. Car, vous sentez bien que les manœuvres de Bourse, les manipulations de marché, la loi de l'offre et de la demande faussée par l'entrée en ligne de disponibilités métalliques constituées par les dépôts, ces agissements peuvent être le point de départ d'une catastrophe autrement considérable qu'une baisse provisoire de quelques centimes et de quelques francs sur la rente (*très bien! très bien!* à l'extrême-gauche).

Ce sont, d'ailleurs, ces interventions répétées, quotidiennes, des divers administrateurs de l'épargne publique sur le marché de la Bourse de Paris, au profit des mauvaises valeurs qui expliquent le fléchissement actuel de la rente.

Il y a, dans les manœuvres qui provoquent les oscillations sur notre rente, un but de chantage bien manifeste contre le Gouvernement de la République, contre les projets de réforme qu'il a annoncés et dont le Ministre des Finances nous donnait un gage, il y a un instant; mais ces oscillations sont également le résultat de la nécessité même et de la force des choses.

Si notre marché est encombré de valeurs douteuses, émises à un taux d'émission supérieur à leur valeur réelle, en vertu de la loi d'équilibre des valeurs, les bonnes valeurs subissent une dépréciation qui explique le fléchissement de la rente. Ajoutez à cela, Monsieur le Ministre des Finances, que ces maisons, parce qu'ol-

ÉVITEZ CES VALEURS!

*Ou franchement mauvaises,
Ou ultra-majorées,
Ou risquant des moins-values,
Ou courant à l'effondrement,
Ou lancées en marge du Code.*

les ont émis des valeurs douteuses, mis en circulation des créances insolubles, sont obligés, pour les soutenir, de se livrer à toutes sortes d'opérations destinées à combler l'écart des cours entre les bonnes et les mauvaises valeurs. Et c'est toujours la rente qui est l'objet de la manipulation. Le fléchissement actuel n'a pas d'autres causes.

(à suivre).

La Compagnie Algérienne et la Presse

Dans quelle mesure cette Société remplit-elle son programme, demande le *Ruy-Blas*, dans son numéro du 8 courant ?

« La Compagnie Algérienne a pour objet, lit-on dans l'Annuaire des valeurs admises à la Cote Officielle du Marché de Paris », de mettre en valeur les terres qu'elle possède en Algérie et d'y favoriser le développement de la colonisation; de faire toutes opérations se rattachant aux acquisitions, ventes, échanges, constructions, exploitations agricoles ou autres d'immeubles ou d'établissements similaires en Algérie.

L'objet de cette Société ne se borne pas à cela, mais c'est en cela — la dénomination sociale en fait foi — qu'il consiste notamment. Or, au moment où l'on annonce que la Compagnie Algérienne a vu passer ses bénéfices nets de 7.186.000 fr. en 1912 à 10.039.000 fr. en 1913, ce qui lui permet de porter son dividende de 55 à 57 fr. 50 par action, notre confrère la *Petite Tunisie Socialiste* a eu la curiosité de rechercher en quoi la Compagnie Algérienne a rempli son programme « algérien » en 1913.

Il a été ainsi amené tout naturellement à relever les émissions auxquelles elle a prêté son concours, l'an dernier et dont voici, telle qu'il la dresse, la liste :

- Avril. — *Ouest-Etat* (française);
- Mai. — *Saint-Louis* (américaine);
- Juin. — *Tauris* (russe);
- Juillet. — *Obl. Bahia* (américaine-sud);
- Septembre. — *Banco El Hogar Argentino* (américaine-sud);
- Octobre. — *Ville-de-Constantinople* (turque);
- Décembre. — *Bons Ottomans* (turque).

Ce qui fait, pour cette seule année de 1913, une émission française et six étrangères; ce n'est déjà pas mal, comme on voit.

Ainsi donc, au lieu de favoriser le développement de l'Algérie et de la Tunisie, il appert de la liste ci-dessus que la Compagnie Algérienne draine les capitaux algériens et tunisiens au profit de l'Amérique du Sud ou de la Turquie. N'y avait-il donc rien à faire pour l'Algérie? Son développement économique n'est-il donc pas arrêté par suite de l'insuffisance de l'hydraulique agricole, des ports ou des chemins de fer? Et la Tunisie n'aurait-elle plus besoin de capitaux pour s'outiller?

« Nous espérons, conclut la *Petite Tunisie Socialiste*, que nos deux ou trois rappels porteront leurs fruits et que la Compagnie Algérienne n'essaiera plus de sucer le meilleur de notre sueur pour porter notre argent aux quatre points cardinaux, alors que c'est tout le contraire qu'elle devrait faire, mais pas pour le consacrer à de nouveaux Sidi-Driss. »

Ajoutons que cette *Sidi-Driss* paraît être une médiocre affaire à laquelle passe pour être aussi intéressée la Banque Atlas, dont les attaches allemandes ne sont un secret pour personne : ceci ne serait guère fait pour atténuer les justes critiques de notre confrère tunisien!

Ajoutons, à propos de Sidi-Driss, que l'assemblée générale qui doit avoir lieu ces jours-ci aura à décider si de nouveaux sacrifices doivent être demandés ou s'il y a lieu de procéder à la liquidation de la Société.

L'Indicateur Tunisien 1914
1.760 pages. — Prix 10 francs
10 fr. 60 pour la Tunisie, 10 fr. 85 pour la France et l'Algérie.
En vente à Tunis, 2, avenue de Paris et dans toutes les librairies, et à Paris, l'Office Tunisien, 2, rue Meyerbeer.

CROCK-NOTES

L'artiste et le procureur

Pour être procureur de la République à Lons-le-Saulnier, M. F. C. n'en est pas moins homme; il s'éprit, d'après une photographie, de Mlle Régina Badet et, depuis quelque temps, ce magistrat ne faisait plus qu'un rêve : aller à Paris, la voir, lui dire... tout ce que vous devinez!

Voilà que, ces jours derniers, l'occasion lui fut donnée de se rendre dans la capitale, et M. F. C. se mit aussitôt en quête de sa Méliande; mais il avait tellement perdu la tête qu'au bal de l'Opéra on lui fit passer pour l'artiste une danseuse qui s'amusa follement de cette aventure. On soupa, on but du champagne et, obligée de s'absenter pour quelques heures, la soldisant Régina Badet donna rendez-vous au procureur à 3 h. du matin, chez elle, square La Bruyère.

Le magistrat « debout » n'eut garde d'oublier le rendez-vous et bien que le vin l'eût quelque peu privé de sa mémoire, il était, à l'heure dite, square La Bruyère. Ce fut un beau tapage. Mlle Régina Badet — la vraie — habite, en effet, à cet endroit, et elle ne fut pas peu surprise de se voir réclamée si instamment par un inconnu qui faisait tant de bruit.

Il fallut l'intervention des agents pour obliger le procureur à vider les lieux; mais, le lendemain matin, il revint à la charge et, tout effrayé, Mlle R. Badet rencontra chez sa concierge l'amoureux habitué à requérir dans les prétoires de province.

Enfin, M. F. C. comprit qu'il s'était fourvoyé. Il a regagné, dit-on, Lons-le-Saulnier, penaud.

Au B.-G.

Depuis le 16 mars, la Compagnie des Chemins de fer de Bone-Guelma et Prolongements a prolongé, entre Béja et Mastouta, les trains (3) 4 et (3) 10, ce dernier légèrement avancé, de la ligne de Mateur à Béja.

Du fait de cette circulation nouvelle, les habitants de la région de Bizerte se dirigeant vers l'Algérie peuvent utiliser la ligne de Mateur à Nebeur pour rejoindre à Mastouta le train partant de Tunis à 8 h. 10; les habitants de Béja qui auront à prendre le même train peuvent partir de chez eux à 10 h. 20 au lieu de 6 h. 27, soit quatre heures plus tard qu'actuellement.

Dans l'autre sens, les avantages ne sont pas moindres, puisque les voyageurs du train 9, partant de Ghardimaou à 8 h. 41 et se dirigeant sur Tunis, trouvent à Mastouta une correspondance directe avec Béja, Mateur et Bizerte et que ceux qui prennent place dans le train (3) 10 avancé peuvent, à Mateur, se diriger vers Tunis par le train direct qui arrive en cette dernière localité à 18 h. 58.

Œuvres post-scolaires

Les deux sections de l'Amicale de l'Alliance ont donné, avant-hier, un beau concert suivi de bal, au Palais Caid-Nissim, au profit de leur œuvre post-scolaire, et sous le haut patronage de M. le Résident Général.

La soirée, extrêmement brillante, s'est terminée par le tirage d'une tombola pour laquelle de nombreux lots avaient été offerts.

Nous félicitons l'Amicale pour le succès obtenu par sa fête annuelle et lui adressons nos meilleurs vœux.

"La Cité Moderne"

Dernièrement a eu lieu, au Palais des Sociétés Françaises, une réunion en vue de constituer le Comité de la Cité Moderne, qui a pour objet :

1° D'appeler l'attention de l'opinion publique, de l'Etat et des Municipalités, sur la nécessité des *espaces libres* (terrains de jeux, squares, parcs, larges avenues et rues, etc.); 2° d'étudier les modifications de la législation tunisienne qui seraient utiles à cet effet, et généralement toutes les questions se rattachant à l'aération et à la salubrité des centres urbains.

Le Comité comprend des membres titulaires, fondateurs. Leur nombre ne pourra pas dépasser dix-huit. Ils seront nommés par le Comité lui-même, à la majorité des deux tiers des membres présents, convoqués au moins huit jours à l'avance.

Les souscripteurs qui voudront soutenir le Comité, paient une cotisation annuelle de 5 fr., les adhérents paient une cotisation annuelle de 3 fr. Souscripteurs et adhérents pourront demander à être entendus par le Comité lorsqu'ils auront exposé par lettre l'objet de leur communication.

Pour les adhésions, on peut s'adresser aux personnes suivantes :
M. M. Alix, Baizeau, D' Bertholon, Dimayo, Duran-Anglivié, Fitoussi, Resplandy, Saurin, Thorrard, Raymond Valensi.

Nos meilleurs vœux à la nouvelle association, dont le but cadre si bien avec la longue campagne que nous menons en ces colonnes pour la haussmannisation de Tunis.

Les promoteurs ne pourraient-ils, pour débiter, organiser une promenade dans la

rue de la Synagogue, dans les parages de la Garderie. Ils se rendraient compte aisément de l'impérieuse nécessité d'une société comme celle qu'ils viennent de fonder.

Pour finir

Le télégraphe nous a informé, jeudi, que Maurice Donnay a fait une conférence sur Alfred de Musset, à laquelle a assisté M^{me} Raymond Poincaré.

Rappelons une petite anecdote sur cet auteur dramatique, que nous trouvons dans les *Annales Politiques et Littéraires* du 20 novembre 1904 :

Le spirituel écrivain dinait, un jour, à Marseille, chez le docteur Cristal, une des sommités médicales du pays.

— Mon cher ami, lui dit l'amphytrion en passant au salon à l'heure du samovar, on dit que vous improvisez comme un ange; illustrez donc mon album d'un quatrain de votre composition.

— Volontiers.

Et, prenant la plume, l'auteur de *l'Escalade* écrit, sous les yeux de son hôte qui le suit du regard :

Depuis que le docteur Cristal
Soigne des familles entières,
On a démolli l'hôpital...

Le praticien l'interrompt avec effusion :
— Flateur! Vous me comblez! Je ne mérite pas...

— Attendez donc que je finisse, répond Donnay :

... On a démolli l'hôpital
Et l'on a fait deux cimetières.

Spectacles et Concerts

Casino Municipal de Tunis (PALMARIUM)
Directeur artistique : Charles Afrigan

Mardi 31 Mars 1914
GALA ANNUEL
au bénéfice du Personnel du Contrôle du Casino.

SOIRÉE EXTRAORDINAIRE avec le concours de tous les artistes du Palmarium, de nombreux Amateurs et de plusieurs Sociétés.

PALMA-CINÉMA.
Vues nouvelles et inédites.

CINÉMATOGRAPHE OMNIA-PATHÉ
Rue Amilcar

Tous les soirs : Représentation
Dimanches et Fêtes : Matinée

Mesdames
HEMAGENE TAILLEUR

Spécialité :
Epoques Douleuruses, Irrégularités, Retards, Suppressions,
Soleil préventif scientifique adopté par les Médecins de France et de l'Etranger.
Prenez par TAILLEUR, place d'Alsace de 1^{er} étage, les Produits Hémagène. Ils sont recommandés par les Médecins de Paris, Orléans, Toulouse.
Le Flacon qui tient en l'espace de 1 franc 25 c. a. mandat L. M. Brochure explicative gratuite. Demandez à P. TAILLEUR, 20-21, rue de Valenciennes, Paris.

Dépôt principal à Tunis :
Pharmacie FATTACCIOLI, avenue de France, 7

Lire :
L'Humanité
Directeur : Jean Jaurès

Le Courrier Européen
Directeurs : A. Morizet et Paix-Séailles
90, rue de Varenne — Paris

LES HOMMES DU JOUR
Directeur : Henri Fabre
20, rue Jean-Jacques Rousseau — Paris

LE BONNET ROUGE
Quotidien
8, boulevard des Italiens — Paris

La Bataille Syndicaliste
Quotidienne
10, boulevard Magenta — Paris

LA RAISON
Journal-Revue
49, boulevard Saint-Michel — Paris
Abonnement : 10 fr. par an.

Les nnales Sociales
COLONIALES & ÉTRANGÈRES
Paris — 4, rue Joseph Bara (IV^e) — Paris

SOCIÉTÉ DES PHOSPHATES TUNISIENS

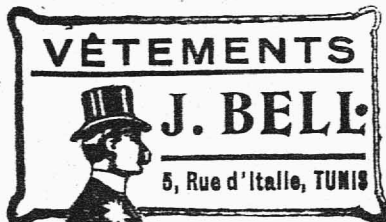
Partis de la Mohamédia.
Salines de Tunisie.
Salins de Tunisie
Société des Minerais Tunisiens Djebel-Kébouch.
Mines de fer de Douéria.
Mines de fer de Nebeur.
Sidi-Driss.

Papeteries de la Régence.
Société des Pâtes d'Alfa.
Mines de Zaghouan.
Mines de Djebel-Mrlah.
Phosphates de Maknassy.
Djebel-Lorbeus.
Nitrates Tunisiens.

A. DISEGNI Receveur de Rentes

2, Avenue de France, 2 — TUNIS

TOUTES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES MAISON DE CONFIANCE



RAYMOND VALENSI
INGÉNIEUR-ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS

Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

Pharmacie BLOCH
14, avenue de France, et rue Al-Djazira, 2 TUNIS
Léon Bloch Fils
Pharmacien de 1^{re} classe de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'École Supér. d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.

Téléphone 553

Absinthe Berger
FABRICATION ET QUALITÉ SUPÉRIEURES

AVIS
M^{me} Shenllenberg, ex-associée de M. Camille, prévient le public qu'elle a ouvert une Crèmerie ayant pour titre *Au Dèjeuner Parisien*, 1, rue d'Angleterre, près de la Gare et de la Poste.

Café au lait, Chocolat, Œufs, Plats du jour. Service très soigné

J. A. Bembaron
9, rue Es-Sadikia — TUNIS
Pianos Pleyel et BOISSELOT

Vente-location à partir de 225 fr. par mois
Locations de Pianos neufs à 15 francs par mois
Machine à écrire DACTYLE 300 fr. avec facilités de paiement

INDUSTRIE FUNÉRAIRE
FÉLIX FISCHEL
13, route de L'Ariana (en face du Cimetière) TUNIS

Restaurant des Deux-Mondes
CAMILLE, PROPRIÉTAIRE
9, avenue de Carthage - Tunis
Repas à la carte et à prix fixe
Pension : 55 francs

La PETITE TUNISIE SOCIALISTE sait tout, dit tout, renseigne sur tout.
La réclamer partout, tous les mardis matin.

Imprimerie Spéciale de la *Petite Tunisie Socialiste*
Le gérant : J. Giannitrapani.

MAISONS RECOMMANDÉES

Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommande aux voyageurs et touristes. Prix modérés.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires, Boulangerie, G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. - Téléph. 450.

Au Flamant Rose, M. BLANC, naturaliste, rue Al-Djazira, 16, en face de l'Hôtel de Paris. - Pelleterie, Fourrures. Prix modérés.

Gravure administrative et commerciale, L. BERENGER, 11, rue Al-Djazira. Timbres en caoutchouc. La plus ancienne et la importante maison de Tunis.

Grand Dépôt de Poterie, Faïence, Porcelaine, Verrerie, Quincaillerie, Lampisterie. Maison MARTINEZ frères, rue d'Italie, 28, Tunis.

Pavillon Beau-Séjour, Carthage-Station. Restaurant de premier ordre. E. Giraud, propriétaire.

Grand Café-Restaurant-Brasserie de Paris : J. BILLIANT, propriétaire. — Bières Pousset. Champignoulés et Spatenbraü.

200 repas par jour. RESTAURANT du ROSBIEF. Plats du jour. Repas à la carte et à prix fixe. Avenue Jules Ferry.

Salon de Coiffure, Albert Lévy, 10, rue du Bon-Secours. Spécialité de tresses et nattes. Parfumerie, dentifrices, etc.

Donnez votre Publicité à la "Petite Tunisie Socialiste"

SOURDS

qui n'avez encore pu améliorer votre triste situation et voyez la vie heureuse autour de vous sans l'entendre, hélas ! allez en toute confiance voir les appareils **ACOUSTICON** qui vous rendront l'ouïe 90 fois sur 100, et ont acquis aux Etats-Unis une réputation splendide, grâce à leurs mérites et à leur sincérité.

CATALOGUE SUR DEMANDE A :
GENERAL ACOUSTIC COMPANY
6, rue de Hanovre, PARIS

LA PETITE TUNISIE SOCIALISTE

se trouve en France :
à Paris : au kiosque n° 16, boulevard des Capucines, en face du Grand Café (qu'il ne faut pas confondre avec le Café de la Paix);

chez Madame Vauriot, bibliothèque de la gare P.-L.-M. (sous le buffet);
et à l'Office Tunisien, 2, rue Meyerbeer.
Dans les gares de : Marseille, Toulon, Nice, Monaco, Monte-Carlo, Lyon-Perrache, Avignon, Valence, Dijon, Vichy, La Roche (Yonne), Saint-Germain-des-Fossés, Bellegarde (Ain), Mâcon, Grenoble, Lons-le-Saulnier, Bourg, Annemasse, etc.

Le Courrier Européen

HEBDOMADAIRE
Politique - Littérature
Questions - Sociales - Actualité
COMITÉ DE DIRECTION :
R. PÉREZ GALDOS Charles SEIGNOBOS
Georg BRANDES Giuseppe SERGI
Gabriel SEÁILLES Marcel SEMBAT
Paul MILIOUKOFF Edouard BERNSTEIN
Emile VANDERVELDE

Le Courrier Européen est la revue qui, par la variété des sujets traités, la renommée des auteurs, la sûreté de sa documentation, l'originalité de ses enquêtes, la diversité de ses informations, s'est acquis une réputation mondiale.

Le Courrier Européen constitue un recueil de plus haut prix pour quiconque s'intéresse aux grandes questions politiques, économiques et sociales qui se posent dans le monde.

Le Courrier Européen est la seule revue internationale qui sache rester parisienne.

= 16 PAGES =
Illustrées par les crayons des meilleurs Artistes Français

ABONNEMENTS)
France et Colonies. Un an, 10 fr. | Six mois, 6 fr.
Unies postales..... Un an, 15 fr. | Six mois, 8 fr.

Le Courrier Européen rembourse intégralement le montant de son abonnement par des

= PRIMES =
entièrement Gratuites
Numéro Spécimen gratuit sur demande

Bureaux : 8, Bd des Italiens, PARIS

OXYGENEE CUSENIER

PREMIERE MARQUE DU MONDE

DANS TOUS LES CAFES
EXIGER LA BOUTEILLE



Imprimerie de l'Orient
40, Rue des Maltais
TUNIS
Travaux en toutes Langues

Chaux Hydraulique & Ciment PAUL POTIN

Dépôt : rue de Turquie (Port)
Bureau : 22, rue Es-Sadikia
Téléphones : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hamman-Lif)

Vins, Eaux-de-vie du Domaine Potinville F. BERNET

TUNIS -- 23, rue d'Italie, 23 -- TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

Les Placements Exceptionnels
5 % net d'impôt, sans courtage
ou commission quelconque, constituent un placement
exceptionnel. C'est le cas du

BON DE CAISSE
qui est délivré chaque jour, 15, rue d'Alger, par la
Banque Franco-Tunisienne de Prêts Immobiliers.

Maison de PYROTECHNIE

Joseph PAONESSA, artificier
Fournisseur de S. A. le Bey et de la ville de Tunis
Magasin de Vente : 85, Avenue Jules-Ferry -- TUNIS
Torches en feu de couleurs pour retraits aux flam-
beaux -- Spécialité de signaux pour la Marine
et les Chemins de fer
Mèches de sûreté pour Mines
Fabrique à Borgel, route de La Goulette
TÉLÉPHONE 430

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéances fixe
avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques
ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, sous-
criptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit cir-
culaires et mandats de voyage payables dans le monde entier.
Dépôts à vue : 2 o/o
Dépôts à échéance fixe (de 2 à 4 ans) : 3 o/o
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition
du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de proprié-
tés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux
déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Locations de compartiments à partir de 5 francs par mois

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX
Emission de chèques et de lettres de Crédits -- Chan-
ge de Monnaies -- Garde de Titres et Objets précieux
-- Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de
banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme -- Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
-- SOUSSE et à BIZERTE
PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Fon-
cier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.
Ordres de bourse, Avances sur titres et sur marchandises
Garde de titres, Paiement de coupons, Paiements télégraphi-
ques, Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays, Location
de Coffres-forts, Changes de monnaies étrangères, Dépôts de
fonds à échéances fixes, Un an à 4 ans 3 0/0.
Dépôts à vue, Comptes chèques avec intérêts.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence
Agence en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAX
Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts
-- Escomptes et encaissements d'effets de commerce -- Avan-
ces sur marchandises et connaissements -- Crédits documen-
taires -- Délivrances de chèques sur tous pays -- Opérations
de Bourses -- Souscriptions sans frais aux émissions -- Avan-
ces sur titres -- Garde de titres -- Encaissements et Escompte
de coupons -- Virements télégraphiques -- Billets et Lettres
de crédit circulaires -- Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France
et de l'Étranger.

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon -- TUNIS
Liqueurs de premier choix -- Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompense à plusieurs expositions et concours, Médailles
d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours
Paris 1900.

DANS LE MONDE ENTIER

Les Agriculteurs, les Industriels,
les Marines de guerre et Marchande,
les Automobileistes, les Aviateurs, etc.
graissent leurs machines avec les Huiles Minérales
Américaines

VACUUM MOBILOL

Marque "GARGOYLE",
et reconnaissant Tous la supériorité des Lubrifiants fabriqués
par la
"VACUUM OIL COMPAGNY",
Société anonyme au capital de 2.000.000 de francs
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :
5, rue Saint-Charles -- TUNIS
T légr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

CIE DE NAVIGATION MIXTE

Compagnie Touache -- Paquebots-poste français
AGENCE DE TUNIS
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie
la Tunisie, la Sicile, la Tripolitaine et le Maroc.
Transport de passagers, de dépêches et de Marchandises.
ARRIVEE de MARSEILLE tous les dimanches à 9 h. s.
-- de MARSEILLE tous les Mercredis à 5 h. 15 matin.
-- de MARSEILLE tous les vendredis à 4 h. 15 m.
-- de la COTE TUNISIENNE, Tripoli, Djerba, Gabès,
Sfax, Méhdia, Monastir, Sousse, tous les samedis
à 9 h. 30.
DÉPART de TUNIS pour MARSEILLE tous les lundis, à 3 h. s.
-- de MARSEILLE pour TUNIS, la COTE tunisienne et
TRIPOLI, tous les mercredis à midi.
-- de TUNIS pour MARSEILLE tous les mercredis à 10 h. m.
-- de MARSEILLE pour TUNIS tous les mercredis à midi.
-- de TUNIS pour la COTE TUNISIENNE (Sousse, Mo-
nastir, Méhdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli tous
les vendredis à 8. soir.
-- de MARSEILLE pour BIZERTE, TUNIS (facultatif).
Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax,
Djerba, Zarzis et les Bibans et retour par les mêmes escales
(sauf modifications).
La Compagnie accepte avec connaissements directs les mar-
chandises à destination de Toulon, Cannes, Nice et tous les
points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.
Services réguliers de Tunis sur Alger-Oran-Rouen et Dun-
kerque.
La Compagnie délivre également, à toute époque, des billets
de Tunis à Paris et retour.
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence,
à Tunis, 8, rue d'Alger.
Les Agents Principaux : PÉDELUPÉ Frères.

Compagnie Générale Transatlantique

SERVICES POSTAUX RAPIDES
Arrivées et Départs de la Semaine :
ARRIVÉES
Dimanche à 4 h. du matin, service rapide de Marseille et Bizerte
Mardi à 3 h. du soir, service rapide de Marseille.
Mercredi, à 5 h. du matin, service rapide de Sfax et Sousse.
Vendredi à 9 h. du matin, service rapide de Malte.
Vendredi à minuit, service, rapide de Marseille.
Samedi à 5 h. 30 du matin, service d'Alger, Bougie, Djidjelli,
Bône, Philippeville, Bône, La Calle, Tabarka et Bizerte.
Samedi à 5 h. 30 du matin, service de Bordeaux, Nantes et
Saint-Nazaire, par transbordement à Alger.
DÉPARTS
Dimanche à midi, service direct pour Marseille.
Dimanche à 2 h. du soir, service rapide pour Sfax et Sousse.
Mercredi à midi et demi, service rapide pour Bizerte et Mar-
seille.
Mercredi à 4 h. du soir, service rapide pour Malte.
Vendredi à 2 h. du soir, service rapide pour Marseille.
Samedi à 10 h. du matin, service pour Bordeaux, Nantes et
Saint-Nazaire par transbordement.
N.-B. -- Un service de et pour Bordeaux, Nantes et Saint-
Nazaire a lieu toutes les 5 semaines.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la
Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia, Tunis.

Chaussures FAURE

solides pour la marche et la campagne
Chaussures FAURE
habillées pour soirées
Chaussures FAURE
Pantoufles chaudes et élégantes,
sabots, galoches, cbaussons
Chaussures FAURE
Dames, Messieurs, Fillettes et Garçonnetts
14, rue d'Italie, 14 -- TUNIS Succursale à BIZERTE

R. WALLUT & Cie

(R. WALLUT, G. HOFFMANN, associés)
99, rue de Portugal -- TUNIS
Déchaumeuse
RICHTER
Socs
et Versoirs
en acier
Catalogue spécial franco sur demande

VILLA DE L'ARCHET

HOTEL, PENSION DE FAMILLE
à Saint-Cergues (Haute-Savoie)
Chambre & Nourriture comprise, 4,50, 5 et 6 fr. par jour
Cure d'air -- Situation agréable, aux pieds des Monts Voirans
Vue splendide. -- Beaux Ombrages. -- Confort et Cuisine soignée.
Centre d'Excursions
A 8 minutes de chemin de fer d'Annemasse. -- A proximité de
Genève, Thonon, Evian, etc. Chambre noire pour photographie
Conditions spéciales pour Famille
Écrire : PILLONEL, Villa de l'Archet, St-Cergues (Hte Savoie)
ou au journal pour les renseignements

AGENCE DANA

9, rue Es-Sadikia, 9 -- TUNIS
Déménagements par cadres et voitures capitonnées à prix
très réduits. -- Formalités en douane. -- Assurances Maritimes.
-- Embarquements et débarquements.
Avances sur marchandises. -- Transports pour tous pays à
forfait. -- Garde-mebles assuré. -- Billets circulaires. -- Bil-
lets facultatifs et billets des Compagnies Maritimes, françaises
et étrangères, correspondants partout.
Emballage de mobiliers. -- Maison de Confiance.
Entrepôts : Avenue de Londres prolongée ; 30, rue de Mont-
pellier et rue du Caire Téléphone 190

L'Aermotor

Moulin à Vent en acier galvanisé
Les plus Hautes Récompenses aux Expositions
Pour tous renseignements, s'adresser chez :
M. P. LECLERQ & Co
Avenue de Carthage -- TUNIS

Restaurant du Japon

C. Fiorini & C. Falorni, propriétaires
7, rue Amilcar, 7 -- TUNIS
Service à la Carte. -- Repas sur commande. -- Vraie Cui-
sine Italienne. -- Spécialité de Ravioli et Cassate. -- VINS
Fins de la Maison ROUFF de Naples. -- Vins de Piémont et
Vins de Chianti.

Boulangerie-Pâtisserie-Confiserie Anglaise et Viennoise

Wagner & Cie
24, rue d'Italie -- TUNIS -- Avenue de Paris, 8 Téléphone 44
Pâtisserie de premier ordre - Confiserie fine - Chocolats - Fournitures
pour Soirées, Baptêmes et Mariages - Pain Français - Pain Viennois
et Anglais - Pain de Ménage - Crème Chantilly de France.
Service à domicile. -- Expéditions dans toute la Régence.
SUCCURSALE à SOUSSE : Angle des rues du Marché et Villedon.

Petites Annonces

la ligne 0,25 la ligne
Les petites annonces classées
sont acceptées au bureau du
journal le lundi avant quatre
heures du soir. Elles doivent
compter au moins deux lignes
soit cinquante centimes au mi-
nimium.
A VENDRE une propriété
de 10 hectares
d'un seul tenant, située à Ma-
chilly (Haute-Savoie), à 200 mé-
tres de la gare.
Maison d'habitation composée
de 4 pièces, une cave et grenier,
étage, écurie pour 12 bêtes,
remise, porcherie, chambré à
lavage et poulailler, le tout en
bon état
S'adres. à M. Armand LOUP
au dit lieu.
Petite Correspondance
Nous refusons systématique-
ment toute insertion de na-
ture à choquer la pudeur de nos
lecteurs.
Leçons
Leçons d'arabe et d'anglais à
domicile.
Les offres et demandes d'em-
plois sont acceptées gratuite-
ment par le canal de l'Office
du Travail.

Puits
Ouvriers pour Couverts
Les Puits de tous systèmes, TUBES, MONTURES
sont assurés par
le BRESSOIS DE PUIES DE SÉCURITÉ
au Carrefour d'Als à toutes profondeurs
Système L. JONET et Co 3 SAGES
100 rue de la République -- 150 francs
MONTURE MONTURE MONTURE
-- UN GARANTIE JUSQU'À 10 ANS --

BENGALINE

PEINTURE
émail, perfectionnée
DÉPOT
Droguerie Nationale
CRÉCHE Père & Fils
6, rue d'Italie -- TUNIS
--
Représentant :
J. C. BONICI
11, rue d'Alger -- TUNIS

TOUS LES SOCIALISTES,
Tous ceux que les questions sociales passionnent
et intéressent, ont le devoir de lire
"SOCIALISME ET LUTTE DE CLASSE"
Revue Marxiste de langue française
BI-MENSUELLE
de 32 Pages, Format in-4° coquille
DIRECTEUR : JULES GUESDE. -- RÉDACTEUR EN CHEF : BRACKE
ADMINISTRATEUR : COMPÈRE-MOREL.
COLLABORATEURS INTERNATIONAUX : Allemagne : Kautsky, Karski. -- Angleterre :
Th. Rolchstein. -- Autriche : Adler. -- Belgique : De Brouckère. -- Espagne :
Pablo Iglesias. -- Hollande : Henriette Roland-Holst. -- Italie : Lerda, Mussatti.
-- Russie : Georges Plekhanoff. -- Suisse : Graber.
ABONNEMENTS. -- Un an : 6 francs. Six mois : 3 fr. 50. Trois mois : 2 fr.
Étranger : Un an : 8 francs. Six mois : 4 francs.
En adresser le montant à l'Administrateur, 8, cité Rougemont, Paris

TUNISIA - PALACE

Hotel de premier ordre
Lumière électrique
150 CHAMBRES & SALONS
Hôtel de premier ordre
Lumière électrique
Le plus bel Hôtel du Littoral Africain -- Jardin d'Hiver
Soul Hôtel à Tunis avec Ascenseur
Tout confort moderne